

Modalités d'inscriptions

- Pour s'inscrire au service d'accueil de jour ou au service d'accompagnement: Vous pouvez contacter directement le secrétariat de la Résidence Bayard qui vous enverra un dossier d'inscription, au 19 rue Bayard 38490 Les Abrets.
Téléphone 04.76.32.07.08
- Service d'accueil de jour:
Un avis médical est demandé.
- Service d'accompagnement des aidants familiaux:
Le service proposera deux sessions, l'une au printemps et l'autre à l'automne.



Service d'accueil de jour

Service d'accompagnement des aidants familiaux



Résidence BAYARD

38490 LES ABRETS

Tel : 04 76 32 07 08

Etablissement d'**H**ébergement pour

Personnes **A**gées **D**épendantes

Résidence BAYARD

19 rue Bayard
38490 Les Abrets

Téléphone 04.76.32.07.08

Télécopie :04.76.91.87.47

Messagerie : mrabrets@wanadoo.fr



Les services d'aides pour les personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer

La maladie d'Alzheimer, généralement diagnostiquée à partir de 65 ans touche 2,6 millions de personnes dans le monde et devrait en affecter cinq fois plus en 2050.

Le Plan Alzheimer 2008-2012, présenté le 1er février 2008 par le Président de la République, a pour ambition de créer une filière d'accompagnement global pour les personnes atteintes de cette maladie ou d'une maladie apparentée, permettant aux malades et à leurs proches de bénéficier de manière coordonnée d'un ensemble de prestations adaptées à l'évolution de la maladie en s'appuyant notamment sur des plateformes d'accompagnement et de répit.

Sur le secteur de Les Abrets, la Résidence Bayard propose deux nouveaux services :

- Un service d'accueil de jour à destination des malades vivant à domicile
- Un service d'accompagnement des aidants familiaux

Le Service d'accueil de jour

L'accueil de jour se veut avant tout être une structure relais, un trait d'union qui permet aux familles de « souffler un peu », en étant assurées que leur parent est momentanément accueilli dans un lieu spécialement habilité à le recevoir.

En faveur des familles :

- Permettre aux aidants familiaux de bénéficier de moments de répit pour se ressourcer afin de pouvoir maintenir une situation familiale bien traitée.
- Accompagner les aidants familiaux à travers une démarche d'aide, d'écoute, de soutien par la mise en place de groupes de parole et de rencontres organisées en lien avec l'équipe pluridisciplinaire.

En faveur des personnes accueillies :

- Permettre aux personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer de préserver ou restaurer un lien social, de rompre ainsi avec l'isolement et la monotonie du quotidien.
- Favoriser la stimulation des fonctions cognitives afin de préserver un potentiel d'autonomie dans les gestes essentiels inhérents à la vie quotidienne.

L'admission

Les personnes accueillies dans le service doivent être diagnostiquées comme souffrant d'une maladie d'Alzheimer ou d'un trouble apparenté.

Aussi avant toute admission, il est demandé que la personne ait bénéficié d'une consultation mémoire, d'un examen neurologique ou neuropsychiatrique permettant de définir le stade de la maladie ainsi que le seuil de compatibilité en accueil de jour.

La famille doit exprimer par courrier ses attentes par rapport au service d'accueil de jour. Une visite de pré admission avec le médecin coordonnateur et une rencontre avec le psychologue et le cadre de santé permettront de définir le projet d'admission.

Le service est ouvert du lundi au vendredi de 10h00 à 16h00

Le service d'accompagnement des aidants familiaux

La position d'aidant familiale est souvent difficile à vivre. L'épuisement, le vécu d'impuissance, l'incompréhension face à l'étrangeté de la maladie vient souvent rencontrer douloureusement l'affection portée au proche ainsi accompagné.

Ainsi, afin de soutenir ces aidants souvent démunis, chaque année, des sessions de 14h de formation/information leur seront proposées afin de leur permettre d'acquérir différents outils de compréhension de la maladie et d'action auprès de leurs proches malades. Ces sessions sont totalement gratuites.

La difficulté de l'accompagnement tend souvent à amoindrir le sentiment de compétence de ces aidants. La formation aura donc pour objectif principal de renforcer ce sentiment de compétence et favoriser un maintien à domicile plus serein du malade.

Une équipe pluri-professionnelle (gériatre, infirmière, ergothérapeute, psychologue, aide soignant...) viendra témoigner de son expérience et transmettre des outils pratiques à ces aidants en abordant différentes thématiques (l'écoute, le soin quotidien, les troubles du comportement, l'alimentation etc.)

Il sera aussi proposé une présentation des différentes aides existantes au niveau local et pouvant, au-delà de cette formation, les accompagner dans leur tâche.

